



Obtenir une preuve d'assurance voyage

Capsule 6

Cette capsule vous explique comment vous procurer une preuve d'assurance voyage en utilisant le site sécurisé ACCÈS | assurés de SSQ.

Vous n'êtes pas encore inscrit au site Accès? Pour le faire, consultez la capsule no 1 « Comment s'inscrire au site Accès | assurés de SSQ » sur le site de [l'AREQ](#) sous l'onglet SERVICES puis cliquez sur ASSURANCE COLLECTIVE (ASSUREQ).

Rendez-vous au ssq.ca. Cliquez sur l'onglet CONNEXION, puis sur ASSURANCE COLLECTIVE sous l'onglet ASSURÉ.

Puisque vous êtes un utilisateur existant, entrez votre code d'utilisateur et votre mot de passe dans la section UTILISATEUR EXISTANT, à gauche de l'écran.

Vous êtes maintenant dans la page d'accueil du site ACCÈS. Pour vous procurer une preuve d'assurance voyage, rendez-vous directement dans la section LIENS RAPIDES à droite de l'écran, puis cliquez sur PREUVE D'ASSURANCE VOYAGE.

Sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez que le document soit produit, puis cliquez sur PRODUIRE DOCUMENT.

Un document PDF s'ouvrira et vous pourrez ainsi l'imprimer pour vos dossiers.

Bon voyage!